

Exercice clos le 31 décembre **2023**

---

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## SUR LES COMPTES ANNUELS

Agevie, Association  
Rond-point de l'Europe  
37160 Descartes

# Agevie, Association

Exercice clos le 31 décembre 2023

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Agevie,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Agevie, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

#### GROUPE Y TOURS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes.  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Centre Val de Loire - Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre  
Membre indépendant du réseau NEXIA - Membre du groupement ATH

SAS au capital de 150 000 €  
Siège social : Parc Equatop - 59 rue du mûrier - 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE - Tél.: 02 47 71 50 00  
RCS TOURS 484 822 770 - APE 6920 Z

NIORT - PARIS - TOURS - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - FONTENAY-LE-COMTE - NANTES - LUÇON

### **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incertitudes significatives liées à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrites dans la note « *Continuité d'exploitation* » de l'annexe des comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que la présentation d'ensemble des comptes.

En particulier, la note « *Tableau de variation des fonds propres* » de l'annexe expose les principes retenus pour la comptabilisation des affectations de résultat sous contrôle des tiers.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association, décrites dans les notes précitées de l'annexe, sur la base des informations disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, les informations fournies dans les notes concernées de l'annexe et la présentation d'ensemble des comptes annuels.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

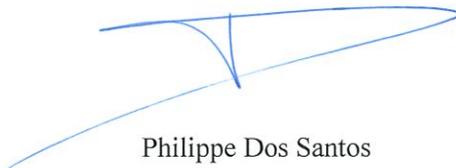
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Cyr-sur-Loire, le 16 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes  
Groupe Y Tours



Philippe Dos Santos

# **COMPTES ANNUELS**

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement	15 000	15 000					
	Frais de recherche et de développement	19 560	19 560					
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	15 977	12 983	2 994	6 084	3 090	50.79	
	Immobilisations incorporelles en cours	202 612		202 612	75 516	127 096	168.30	
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains	12 980		12 980	12 980			
	Constructions	300 167	171 997	128 170	135 256	7 085	5.24	
	Installations techniques Matériel et outillage	773 851	633 176	140 675	160 232	19 557	12.21	
	Immobilisations corporelles en cours	233 403		233 403		233 403		
	Avances et acomptes	55 482		55 482	28 482	27 000	94.80	
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
	<b>Immobilisations financières (1)</b>							
	Participations et Créances rattachées	30 000		30 000	30 000			
Autres titres immobilisés								
Prêts	72 478		72 478	62 031	10 447	16.84		
Autres	2 475		2 475	1 971	504	25.58		
<b>Total I</b>	<b>1 733 984</b>	<b>852 716</b>	<b>881 269</b>	<b>512 552</b>	<b>368 717</b>	<b>71.94</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>	4 940		4 940	6 223	1 283		
	<b>Créances (2)</b>							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	393 018	18 159	374 859	381 429	6 570	1.72	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	281 536		281 536	321 054	39 518	12.31	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
Disponibilités	144 186		144 186	207 530	63 344	30.52		
Charges constatées d'avance (2)	17 405		17 405	21 836	4 431	20.29		
<b>Total II</b>	<b>841 085</b>	<b>18 159</b>	<b>822 926</b>	<b>938 073</b>	<b>115 147</b>	<b>12.27</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 575 070</b>	<b>870 875</b>	<b>1 704 195</b>	<b>1 450 624</b>	<b>253 570</b>	<b>17.48</b>		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

144 519

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12 31/12/2022	12 Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	876 764	876 764			
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales</i>					
Autres					
Report à nouveau	560 020	83 507	476 513	570.62	
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales</i>	234 857	43 186	278 044	643.82	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	246 581	476 513	229 931	48.25	
<i>Dont activités sociales et médico-sociales</i>					
<b>Situation nette (sous total)</b>	70 163	316 745	246 581	77.85	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	38 093	42 557	4 464	10.49	
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	108 257	359 302	251 045	69.87	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	72 153	30 000	42 153	140.51
<b>Total II</b>	72 153	30 000	42 153	140.51	
PROVISIONS	Provisions pour risques	23 922	30 990	7 068	22.81
	Provisions pour charges				
<b>Total III</b>	23 922	30 990	7 068	22.81	
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	470 660	246 358	224 302	91.05
	Emprunts et dettes financières diverses	37 641	28 997	8 644	29.81
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	391 730	347 017	44 713	12.88
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	321 881	312 109	9 772	3.13
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 814	1 814	100.00
	Autres dettes	57 951	86 843	28 892	33.27
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	220 000	7 195	212 805	NS
<b>Total IV</b>	1 499 863	1 030 333	469 530	45.57	
Ecarts de conversion passif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	1 704 195	1 450 624	253 570	17.48	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

434 365 239 061  
1 080 758 791 272

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
<i>dont biens relatives aux activités sociales et médico-sociale</i>						
Ventes de prestations de service	178 695		135 082		43 613	32.29
Parrainages						
<i>dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	178 695		135 082		43 613	32.29
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	4 363 525		4 010 833		352 692	8.79
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	4 333 192		3 965 833		367 359	9.26
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	26 055		100 651		74 596	74.11
Utilisations des fonds dédiés	934				934	
Autres produits	129 060		61 874		67 186	108.58
<b>Total I</b>	<b>4 698 270</b>		<b>4 308 441</b>		<b>389 829</b>	<b>9.05</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	1 517 474		1 369 695		147 779	10.79
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	227 993		238 577		10 584	4.44
Salaires et traitements	2 254 724		2 235 775		18 950	0.85
Charges sociales	808 316		824 759		16 443	1.99
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	80 727		80 588		139	0.17
Dotations aux provisions	9 521		14 322		4 801	33.52
Reports en fonds dédiés	43 087		30 000		13 087	43.62
Autres charges	7 306		2 892		4 414	152.62
<b>Total II</b>	<b>4 949 148</b>		<b>4 796 608</b>		<b>152 540</b>	<b>3.18</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>250 878</b>		<b>488 166</b>		<b>237 289</b>	<b>48.61</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation	694	1 385	691	49.89
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	<b>694</b>	<b>1 385</b>	<b>691</b>	<b>49.89</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	4 547		4 547	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>	<b>4 547</b>		<b>4 547</b>	
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>3 853</b>	<b>1 385</b>	<b>5 238</b>	<b>378.16</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>254 730</b>	<b>486 781</b>	<b>232 051</b>	<b>47.67</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	1 156	5 817	4 661	80.12
Sur opérations en capital	7 214	4 735	2 479	52.36
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>	<b>8 370</b>	<b>10 552</b>	<b>2 181</b>	<b>20.67</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>				
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>8 370</b>	<b>10 552</b>	<b>2 181</b>	<b>20.67</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	<b>221</b>	<b>283</b>	<b>62</b>	<b>21.91</b>
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>4 707 334</b>	<b>4 320 378</b>	<b>386 956</b>	<b>8.96</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>4 953 915</b>	<b>4 796 891</b>	<b>157 025</b>	<b>3.27</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b> <i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<b>246 581</b>	<b>476 513</b>	<b>229 931</b>	<b>48.25</b>

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>						

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 704 194.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 4 698 269.79 Euros et dégageant un déficit de 246 581.26- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les subventions de dotation globale des soins et pour l'hébergement temporaire ont nettement augmenté mais pas de façon suffisante pour renouer avec un résultat d'exploitation positif d'autant que les charges liées aux fluides ont elles aussi augmenté.

Les résultats par établissements ressortent à :

- Siège : -151195€
- Les Rendez-vous d'Agévie : 48646€
- Foyer Bois Soleil : -11272€
- Relais sépia Descartes : -16847€
- Relais sépia Lathan : -133697€
- Habitat Inclusif : 17784€

Le détail des activités est présenté dans la rubrique "Informations générales complémentaires".

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

L'ouverture de l'EHPAD Le Hameau de la Thibaudière sera effective en mai 2024.  
Le projet d'un 3ème relais sépia à Amboise est toujours d'actualité.

### **CONTINUITE D'EXPLOITATION**

Compte tenu :

- des effets de l'application de l'avenant 43 à la convention collective nationale de la branche de l'aide à domicile introduits en 2021,
- de la poursuite de l'insuffisance de financement par les tiers financeurs pour faire face aux évolutions salariales,
- d'un niveau d'activité n'ayant pas renoué avec son niveau d'avant crise sanitaire (accueil de jour et relais Sépia),

il existe une incertitude sur la continuité d'exploitation de l'association.

L'association considère que celle-ci n'est pas compromise à ce stade en raison des

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

démarches en cours auprès des tiers financeurs, de l'ouverture du Hameau de la Thibaudière en 2024 et de la mise en place d'un plan de réduction de charges.

La continuité d'exploitation reste conditionnée à ces démarches.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que des règlements ANC 2018-06 (relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but lucratif), ANC 2019-04 (applicable aux établissements sociaux et médico-sociaux) et ANC 2020-08 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### Informations générales complémentaires

##### Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité :

##### Objet social :

Le projet de l'association est de développer des lieux de vie adaptés aux personnes âgées pour leur permettre de conserver leur autonomie le plus longtemps possible. Notre volonté est donc de créer des solutions qui favorisent la mixité sociale en faisant du maintien à domicile ou des solutions d'hébergement adaptées au vieillissement en facteur de prévention de la dépendance.

L'association concourt, par cette volonté d'agir à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées et de leurs aidants.

A ce titre l'association participe, aussi, au renforcement de la cohésion sociale sur l'ensemble de ses territoires d'interventions avec les acteurs locaux. Elle favorise la

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

promotion de toute forme d'action permettant le maintien dans la vie sociale de personnes âgées.

AGEVIE gère et anime des services et des équipements permettant à ces personnes de continuer à vivre à domicile ou à proximité. A ce titre, elle exerce une mission d'intérêt général et est agréée par le Conseil départemental et l'A.R.S et s'inscrit naturellement dans le champ du médico-social.

### Activités :

L'association AGEVIE gère cinq services médico-sociaux pour l'accueil de personnes âgées :

- Deux établissements de 22 places dédiés à l'hébergement temporaire : le relais Sépia de Descartes et le relais Sépia du Lathan, à Savigné s/ Lathan (en délégation de service public jusqu'au 31 mai 2033) ;
- Les Rendez-vous d'AGEVIE, service d'accueil de jour à Tours et en milieu rural assorti depuis 2018 d'une plate-forme départementale pour le répit des aidants.
- Le Foyer Bois Soleil, à Chemillé sur Dême (en délégation de service public jusqu'au 31 décembre 2029), EHPAD de 24 places.
- L'habitat Inclusif : 5 logements adaptés pour personne seule ou couple (bénéficiaire d'un forfait habitat Inclusif depuis octobre 2018, jusqu'à octobre 2022) à Savigné sur Lathan, mis à disposition d'Agévie par la Ficosil, pour la gestion de l'attribution, l'accompagnement social et d'animation des habitants et de logements situés dans le département Indre-et-Loire.

Pour ces services, l'association applique la réglementation comptable des établissements sociaux et médico-sociaux.

AGEVIE a par ailleurs initié plusieurs projets structurants actuellement en phase d'étude ou de montage, qui sont amenés à modifier profondément le périmètre et la structure de l'association dans les années à venir :

- Le Hameau de la Thibaudière : EHPAD innovant de 65 places, assorti de 15 logements inclusifs et de 5 places d'accueil temporaire et 10 places d'accueil de jour, en réponse à un appel d'offres du département. Ce projet doit voir le jour en 2024.
- Le Relais Sépia d'Amboise : création d'un 3eme relais d'hébergement temporaire à Amboise, en collaboration avec la communauté de communes.
- Habitat inclusif : nouveaux logements en construction sur le territoire de la CCTOVAL.

### Informations sur les transactions avec les contreparties :

L'association a conclu une convention de coopération avec l'association SOLIHA Centre Val de Loire en 2019. Dans le cadre cette convention, SOLIHA a facturé en 2023 à l'association :

- Des frais de mutualisation des moyens humains à hauteur de 84 352 €
- Des frais de mise à disposition de moyens matériels et équipements pour 23 685 €
- Des frais de gestion locative pour 800 €

L'association a conclu une convention de mise à disposition de personnel avec l'association SOLIHA Centre Val de Loire. Dans le cadre cette convention, SOLIHA a facturé en 2023 à l'association :

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Des frais de mise à disposition de personnel à hauteur de 80 676 €  
L'association a conclu un bail de location avec la SCI Habitat Pour Tous en 2020 en lien avec les locaux administratifs. La charge de loyer s'établit à 18 928 € pour l'année 2023.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	34 560		
<b>TOTAL</b>	<b>34 560</b>		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	91 493		127 096
<b>TOTAL</b>	<b>91 493</b>		<b>127 096</b>
Terrains	12 980		
Constructions sur sol propre	116 820		
Installations générales agencements aménagements des constructions	178 803		4 543
Installations générales agencements aménagements divers	165 024		2 321
Matériel de transport	178 942		30 203
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	288 437		11 517
Emballages récupérables et divers	103 998		2 410
Immobilisations corporelles en cours			233 403
Avances et acomptes	28 482		27 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 073 486</b>		<b>311 396</b>
Autres participations	30 000		
Prêts, autres immobilisations financières	64 002		11 795
<b>TOTAL</b>	<b>94 002</b>		<b>11 795</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 293 540</b>		<b>450 287</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			34 560	34 560
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			218 589	218 589
Terrains				12 980	12 980
Constructions sur sol propre				116 820	116 820
Installations générales agencements aménagements constr.			0	183 347	183 347
Installations générales agencements aménagements divers			0	167 345	167 345
Matériel de transport			9 000	200 145	200 145
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				299 953	299 953
Emballages récupérables et divers				106 408	106 408
Immobilisations corporelles en cours				233 403	233 403
Avances et acomptes				55 482	55 482
	TOTAL		9 000	1 375 882	1 375 882
Autres participations				30 000	30 000
Prêts, autres immobilisations financières			844	74 953	74 953
	TOTAL		844	104 953	104 953
	TOTAL GENERAL		9 843	1 733 984	1 733 984

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	34 560			34 560
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	9 893	22 650	19 560	12 983
Constructions sur sol propre		31 372	2 422		33 794
Installations générales agencements aménagements constr.		128 995	9 207		138 202
Installations générales agencements aménagements divers		124 832	12 480		137 312
Matériel de transport		126 974	22 156	9 000	140 130
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		243 960	22 816	0	266 776
Emballages récupérables et divers		80 402	8 555		88 958
	TOTAL	736 536	77 636	8 999	805 173
	TOTAL GENERAL	780 989	100 286	28 559	852 716
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	22 650			
Constructions sur sol propre		2 422			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		9 207			
Instal.générales agenc.aménag.divers		12 480			
Matériel de transport		22 156			
Matériel de bureau informatique mobilier		22 816			
Emballages récupérables et divers		8 555			
	TOTAL	77 636			
	TOTAL GENERAL	100 286			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	876 764				876 764
Report à nouveau	83 507 -	476 513 -		0 -	560 020 -
Excédent ou déficit de l'exercice	476 513 -	476 513		246 581	246 581 -
Situation nette	316 745			246 581	70 163
Subventions d'investissement	42 557			4 464	38 093
<b>TOTAL I</b>	<b>359 302</b>			<b>251 044</b>	<b>108 257</b>

### Fonds propres

L'exercice 2023 fait apparaître un résultat comptable de -246 581 € qui se décompose entre :

- Le résultat sous contrôle de tiers financeurs, à hauteur de -77 410 € : il fera l'objet d'une soumission à l'ARS et au Conseil Départemental qui devront les confirmer ;
- Le résultat en gestion libre, soit un déficit global de -169 171 € ; il reflète la part de l'activité qui n'est pas sous contrôle d'un tiers financeur.
- Étant entendu que la répartition entre le résultat sous contrôle et le résultat en gestion libre est susceptible d'être modifiée en fonction des résultats retenus par les autorités de tarification, sur la base des comptes annuels qui leur seront adressés.

2023

	AGEVIE	SIEGE	RENDEZ-VOUS D'AGEVIE	FOYER BOIS SOLEIL	RELAIS SEPIA DESCARTES	RELAIS SEPIA LATHAN	HABITAT INCLUSIF
RESULTAT ANNUEL	- 246 581,26	- 151 195,39	48 645,58	- 11 271,27	- 16 847,08	- 133 697,15	17 784,05
dont CNR							
Produits en gestion libre	2 637 072,80	401 931,43	526 444,86	520 602,85	568 745,59	516 000,71	103 347,36
Charges en gestion libre	2 806 243,71	553 126,82	553 679,04	498 526,73	545 788,77	569 559,04	85 563,31
Résultat en gestion libre	- 169 170,91	- 151 195,39	- 27 234,18	22 076,12	22 956,82	- 53 558,33	17 784,05
Produits sous contrôle	2 328 661,19	-	1 011 392,02	522 081,52	414 668,40	380 519,25	-
Charges sous contrôle	2 406 071,54	-	935 512,26	555 428,91	454 472,30	460 658,07	-
Résultat sous contrôle	- 77 410,35	-	75 879,76	- 33 347,39	- 39 803,90	- 80 138,82	-
Dépendance	- 7 917,34	-	-	- 7 917,34	-	-	-
Soin	- 69 493,01	-	75 879,76	- 25 430,05	- 39 803,90	- 80 138,82	-

### Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
<b>Subventions d'exploitation</b>	30 000	43 087	934			72 153	
Fonds dédiés 2022 action	30 000					30 000	
Fonds dédiés 2023 format		43 087	934			42 153	
<b>TOTAL</b>	30 000	43 087	934			72 153	

\* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

	Subventions à la clôture 31/12/22	Augmentation	Diminution	Subventions à la clôture 31/12/23
Subventions d'Investissement	78 291		15 000	63 291
Subventions d'Equipement				
Autres Subventions d'Investissement				
<b>Montant Nominal</b>	<b>78 291</b>	<b>-</b>	<b>15 000</b>	<b>63 291</b>
Quote-part viré au compte de résultat	35 734	4 464	15 000	25 198

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	30 990	8 000	15 068		23 922
<b>TOTAL</b>	30 990	8 000	15 068		23 922

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	20 469	1 521	3 830		18 159
<b>TOTAL</b>	20 469	1 521	3 830		18 159
<b>TOTAL GENERAL</b>	51 459	9 521	18 898		42 082

<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		9 521	18 898		
--	--	-------	--------	--	--

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	72 478		72 478
Autres immobilisations financières	2 475	0	2 475
Autres créances clients	393 018	393 018	
Personnel et comptes rattachés	4 753	4 753	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 718	12 718	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	24 540	24 540	
Divers état et autres collectivités publiques	25 187	25 187	
Débiteurs divers	206 541	62 022	144 519
Charges constatées d'avance	17 405	17 405	
<b>TOTAL</b>	759 117	539 645	219 472
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	10 447		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	470 660	36 295	145 178	289 187
Emprunts et dettes financières divers	37 641	37 641		
Fournisseurs et comptes rattachés	391 730	391 730		
Personnel et comptes rattachés	119 647	119 647		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174 513	174 513		
Autres impôts taxes et assimilés	27 721	27 721		
Autres dettes	57 951	57 951		
Produits constatés d'avance	220 000	220 000		
<b>TOTAL</b>	1 499 863	1 065 498	145 178	289 187
Emprunts souscrits en cours d'exercice	260 597			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	36 294			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Traitement des immobilisations dans le cadre des conventions de "délégation de service public" :

Les constructions du relais Sépia Descartes, du relais Sépia du Lathan et du foyer Bois Soleil sont mises à la disposition de l'association AGEVIE, respectivement par la mairie de Descartes, la communauté de communes Touraine Nord-Ouest et le CCAS de Chemillé sur Dême, moyennant le paiement d'une redevance annuelle.

Les immobilisations autres que les constructions sont comptabilisées de la manière suivante :

- Au relais Sépia Lathan et au foyer Bois Soleil, AGEVIE comptabilise toutes les immobilisations nécessaires à l'activité.

Ces immobilisations sont amorties en fonction de la durée d'utilisation.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Gros Oeuvres	Linéaire	50 ans
Menuiseries extérieures	Linéaire	25 ans
Install. Gén. & Agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Electroménager	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de bureau et inform.	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans
Matériel de Soins	Linéaire	3 à 5 ans

### Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	637
Autres créances	31 673
Total	32 310

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 313
Dettes fiscales et sociales	168 109
Total	270 422

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 405
Total	17 405
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	220 000
Total	220 000

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
ARS - Chambres relais	36 000
Divers partenaires - animations	39 361
Conseil Départemental 37	53 000
ARS - dotation globale de soins	2 188 895
CD37 - Part Caisse Payeurs	132 017
CD37 - Part Usagers	1 885 500
Aide apprentissage	30 333
Divers Usagers	1 581-
<b>Total</b>	<b>4 363 525</b>

Répartition par secteur géographique	Montant
Département Indre-et-Loire	4 363 526
<b>Total</b>	<b>4 363 526</b>

#### Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	11
Agents de maîtrise et techniciens	4
Employés	57
<b>Total</b>	<b>72</b>

dont apprentis comptés en employés : 4

#### Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature ne sont pas comptabilisées car elles ne font pas l'objet d'une évaluation. Il s'agit notamment :

- Bénévolat
- Dons en nature
- Mises à disposition de locaux ou de matériel

Ces contributions sont considérées comme non significatives.

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12897 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10697 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 2200 euros

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

##### Engagements reçus

Cautions solidaire Association SOLIHA CVL sur Prêt EHPAD	260 596
<b>Total</b>	<b>260 596</b>

#### Engagement en matière de pensions et retraites

L'Association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

##### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	18 690
55 à 59 ans	6 à 10 ans	16 596
45 à 54 ans	11 à 20 ans	30 874
35 à 44 ans	21 à 30 ans	13 644
moins de 35 ans	plus de 30 ans	4 863
<b>Engagement total</b>		<b>84 667</b>

##### Hypothèses de calculs retenues

##### **Hypothèses de calculs retenues :**

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans à l'initiative du salarié
- turn over : 2%
- taux d'inflation : néant
- taux d'actualisation : 0.98%
- taux de charges sociales : 45%
- taux de progression annuelle des salaires : 1%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			84 667
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			



# Assemblons nos compétences pour développer votre réussite

-  Expertise comptable
-  Conseil
-  Audit
-  Social et paie
-  Juridique
-  Services aux entreprises
-  RSE
-  RGPD
-  Externalisation RH



## 8 bureaux à votre service

### SIÈGE SOCIAL : NIORT

53 rue des Marais  
CS 18421  
79024 NIORT

**Tél. : 05 49 32 49 01**

### FONTENAY-LE-COMTE

38 rue de la Capitale du Bas  
Poitou - BP20173  
85203 FONTENAY-LE-COMTE  
Cedex

**Tél. : 02 51 69 06 10**

### LA ROCHE-SUR-YON

52 rue Jacques-Yves Cousteau  
Bâtiment A - BP 409  
85010 LA ROCHE-SUR-YON

**Tél. : 02 51 62 22 01**

### LUÇON

53 avenue Émile Beaussire  
BP 243  
85400 LUÇON

**Tél. : 02 51 56 02 78**

### NANTES

3 chemin du  
Pressoir Chênaie  
44100 NANTES

**Tél. : 02 40 47 62 44**

### PARIS

2-4 rue Louis David  
75116 Paris

**Tél. : 01 43 79 70 08**

### POITIERS

Téléport 1 - @7 bis  
Avenue Galilée - BP 10115  
86961 FUTUROSCOPE Cedex

**Tél. : 05 49 49 49 10**

### TOURS

Parc Equatop  
59 rue du Mûrier  
37540 Saint-Cyr-sur-Loire

**Tél. : 02 47 71 50 00**